



## Lycée d'Enseignement Général et Technologique Agricole Hector Serres



© Photos couverture : Benjamin Sudry

2915 route des Barthes 40180 Oeyreluy  
Tel. 05 58 98 70 33 - Fax. 05 58 98 75 22  
legta.dax@educagri.fr

Janvier 2012

Site internet : [www.formagri40.fr](http://www.formagri40.fr)

# Conditions d'hébergement

## Bâtiments

Le lycée dispose :

- de salles de cours équipées de vidéoprojecteurs et tableaux interactifs,
- de deux laboratoires de biologie,
- de deux laboratoires de physique-chimie,
- d'un hall hydraulique et d'une station d'épuration à but pédagogique
- de quatre salles d'informatique,
- d'une salle audio-visuelle,
- d'un espace ressources,
- d'un gymnase, d'un plateau d'Éducation Physique avec piste d'athlétisme, d'installations sportives de plein air,
- d'une salle de musculation,
- d'un amphithéâtre de 300 places avec projecteur vidéo,
- d'un centre Socioculturel,
- du foyer des élèves avec salles de jeux, salle de musique, télévision
- un internat lycéen,
- un internat étudiants (chambres doubles, WIFI, kitchenettes, laveries...).

## Internat

### Supérieur (BTSA)

Dans la limite des places disponibles, par chambre de 2.

Autonomie mais respect du règlement intérieur (pas de régime d'étude après les cours).

Possibilité de rester le week-end : accès libre aux internats aux kitchenettes pour la préparation des repas du week-end (dans la semaine repas pris au self- service, kitchenettes fermées).

Salle TV, salle informatique, laveries à disposition.

### Secondaire

Hébergement en internat surveillé, par chambre de 6 pour les Secondes, 5 pour les 1ères, 4 en Terminale.

Étude autorisée pour les élèves de Terminale, dans les chambres (autonomie progressive).

## Restauration en self-service

Repas pris au plateau avec choix varié au petit déjeuner.

Entrées et desserts au choix au déjeuner et dîner.

Petit déjeuner	7 h 00 - 8 h 00	sans ordre de passage (lever à 7 h 00)
Déjeuner	12 h 15 - 13 h 25	Suivant ordre de passage, établi par un planning à la rentrée
Goûter	16h20	
Dîner	18 h 30 - 19 h 30	Suivant ordre de passage, établi par un planning à la rentrée

## Frais de pension (annuels)

Cycle /Régime	Interne	½ pensionnaire
Secondaire	1 300, 00 €	490, 00 €
Supérieur	1 616, 72 €	490, 00 €

## Remises de principe d'internat

Les familles comptant plus de deux enfants internes ou demi-pensionnaires scolarisés dans les Établissements Publics du second degré peuvent bénéficier de remises sur le prix de pension allant de 20 % pour trois enfants, à la gratuité complète pour 6 enfants.

## Bourses

Le dossier de demande de bourse ainsi que les barèmes sont remis à la famille en même temps que le dossier d'admission, dès lors que la demande d'inscription dans l'établissement est acceptée (fin juin – début juillet) et doit être retourné dans les 8 jours à réception, renseigné, signé et complété des pièces justificatives, nécessaires à son étude.

Elles sont attribuées sous réserve de recevabilité de la demande, en fonction des ressources et des charges des parents, appréciées en fonction de plafonds de ressources et d'un barème national fixés chaque année par arrêté interministériels. Ce barème est appliqué aux élèves relevant du Ministère de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Pêche.

Pour l'année scolaire 2010-2011 sont pris en compte les revenus de l'année 2008.

- Pour le secondaire, prise en compte du Revenu Brut Global (RBG)
- Pour le supérieur, prise en compte du Revenu Fiscal de Référence (RFR), ligne 25 de l'avis d'impôt.

Selon la situation familiale au moment du dépôt du dossier, les avis 2009 voire déclarations simplifiées 2010 peuvent être demandés, ainsi que tout autre document, justifiant votre situation si celle-ci est avérée et durable.

Inutile de déposer un dossier si vous dépassez le plafond des ressources autorisées. Afin de le vérifier, vous pouvez effectuer une simulation sur le site internet suivant : [www.simulbourses.educagri.fr](http://www.simulbourses.educagri.fr)

Pour tout renseignement complémentaire, n'hésitez pas à contacter le secrétariat bourses : Mme MOREAU au 05.58.900.934

# Horaires et activités

## Horaires des cours pour les lycéens et étudiants

lundi	mardi mercredi (matin) jeudi	vendredi
9 h 15 - 10 h 10 10 h 20 - 11 h 15 11 h 20 - 12 h 15	8 h 15 - 9 h 10 9 h 15 - 10 h 10 10 h 20 - 11 h 15 11 h 20 - 12 h 15	8 h 15 - 9 h 10 9 h 15 - 10 h 10 10 h 20 - 11 h 15 11 h 20 - 12 h 15
13 h 30 - 14 h 25 14 h 30 - 15 h 25 15 h 30 - 16 h 25 16 h 35 - 17 h 30	13 h 30 - 14 h 25 14 h 30 - 15 h 25 15 h 35 - 16 h 30 16 h 35 - 17 h 30	13 h 15 - 14 h 10 14 h 15 - 15 h 10 15 h 20 - 16 h 15 16 h 20 - 17 h 15

## Activités pour les lycéens

18 h 00 - 19 h 00 : étude facultative ou activités de clubs (culturels et sportifs) ou foyer ou CDI.

18 h 30 - 19 h 30 : repas

19 h 30 - 20 h 20 : étude obligatoire

20 h 40 - 21 h 30 : étude obligatoire

Le mardi ou le jeudi (1 soir par semaine), possibilité d'exercer une activité sportive ou soirée TV

22 h 15 : coucher

### Le mercredi après-midi :

- UNSS, CDI, foyer, clubs.

- Possibilité de sortir dès 12 h 15 pour les internes (ponctuellement, sur demande ou à l'année). Retour, soit le mercredi avant 19 h 00, soit le jeudi à 8 h 00.



## Localisation et moyens d'accès

### Localisation du lycée

L'établissement est situé à 9 kilomètres au Sud de Dax, en direction de Peyrehorade. Il est implanté sur un domaine d'environ 80 hectares, occupé par les bâtiments scolaires du Lycée, du Centre d'Apprentis Agricoles, du Centre de formation pour adultes et par l'exploitation agricole, support pédagogique des formations.

### Itinéraire 1

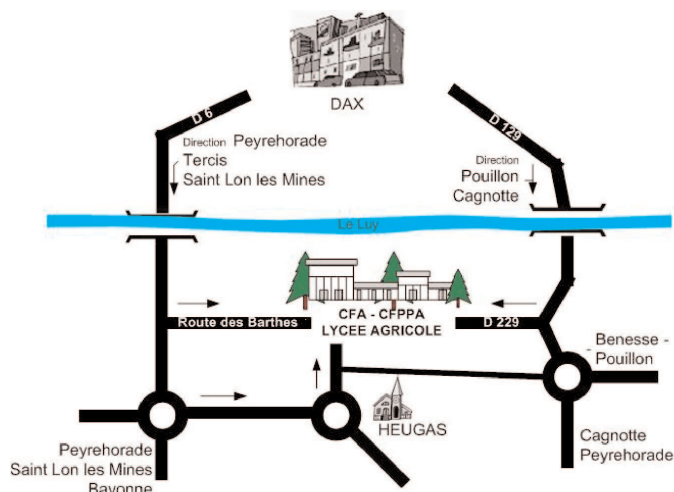
Saint-Paul-les-Dax - Avenue Saint-Vincent-de-Paul - La Gare - Pont 1 - Arènes - Boulevard Yves du Manoir - passer devant carrefour - direction Peyrehorade-Pouillon - à la carrière, continuer sur la route de Peyrehorade pendant environ 3 Km puis au rond point prendre la 1ère route à droite.

### Itinéraire 2

Saint-Paul-les-Dax - Avenue Saint-Vincent-de-Paul - Pont 2 - direction Peyrehorade- Saint-Lon-les-Mines - Église Saint-Vincent-de-Xaintes - Base ESALAT - après le pont, au fond des Barthes, tourner à gauche direction " lycée agricole".

### Transport

Service de bus journalier entre le LEGTA et DAX. Deux arrêts à DAX (gare routière ou lycée de Borda) à partir desquels partent des correspondances pour toutes les Landes.



## Journées portes ouvertes

Production agricole, horticulture, aménagement, travaux paysagers, gestion de l'eau, métiers du chien...

**Vendredi 16 mars 2012 : 15 h 30 - 18 h 00**

**Samedi 17 mars 2012 : 8 h 30 - 12 h 00**

**13 h 30 - 16 h 30**

**Samedi 19 mai 2012 : 8 h 30 - 13 h 00**

Une documentation plus complète sur chaque formation peut vous être adressée sur simple demande de votre part